

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures a eu aujourd'hui un entretien avec M. De Clercq, le commissaire de la CEE chargé des Affaires extérieures. Il doit aussi rencontrer samedi le ministre des Affaires étrangères de l'Allemagne de l'Ouest. Pour ma part, j'aurai une réunion lundi avec des représentants de la CEE, et mercredi avec le ministre des Pêches de la République fédérale allemande. Je peux assurer au député que nous prenons cette affaire extrêmement au sérieux et que nous intervenons vigoureusement à ce sujet au plus haut niveau.

#### LES INSTANCES DU CANADA

**M. George Baker (Gander-Twillingate):** Monsieur le Président, le comportement des bateaux de pêche allemands est naturellement choquant, mais l'inaction du ministre ne l'est pas moins. Le ministre peut-il confirmer à la Chambre que le Canada a envoyé une note diplomatique à la CEE il y a un mois pour protester contre le fait que les bateaux allemands prenaient trop de poissons? Peut-il confirmer que la CEE a répondu le 17 avril à la mission canadienne à Bruxelles, sans prendre de gants, en disant:

Nous ne reconnaissons pas les prétentions du Canada concernant ces poissons.

Le ministre voudrait-il bien vérifier ce point et expliquer à la Chambre pourquoi il n'a pas fermé nos ports, imposé des sanctions ou révoqué cet accord il y a un mois?

**L'hon. John A. Fraser (ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, le député nous dit à juste titre que le gouvernement a émis des protestations et que nous n'avons pas obtenu de réponse satisfaisante. Le député sait également—et il est important que les Canadiens le sachent—que les bateaux allemands ont certes pêché la morue à moins de 200 milles des côtes canadiennes, mais que récemment ils pêchaient en dehors des eaux territoriales canadiennes. Dans ce dernier cas, nous n'avons pas le pouvoir de les en empêcher.

• (1420)

Le député m'a demandé de fermer nos ports. Cette possibilité a été envisagée, mais nous ne pensons pas pour le moment que cela nous rapprocherait d'une solution. Nous discuterons dans les prochains jours des différentes options qui s'offrent à nous en ce qui a trait à l'avenir de nos relations avec la CEE et avec la République fédérale allemande dans ce domaine. Je suis certain que le député ne souhaite pas que je parle de ces discussions avant qu'elles n'aient lieu.

#### RÉACTION DEVANT LA RÉPONSE DE LA CEE

**M. George Baker (Gander-Twillingate):** Monsieur le Président, le ministre a confirmé que la CEE avait rejeté la protestation diplomatique formulée par le Canada le mois dernier. Par conséquent, la question demeure: Pourquoi le gouvernement accepte-t-il cette situation sans bouger le petit doigt? Est-il exact que c'est la raison pour laquelle le premier ministre se trouve en Allemagne de l'Ouest où il cherche à se faire des amis? Est-ce la véritable raison? Pendant qu'il s'efforce de

se faire des amis en Allemagne de l'Ouest, les bateaux allemands pillent nos ressources.

**L'hon. John A. Fraser (ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, nous avons certainement beaucoup plus de chances de régler ce problème complexe avec des amis qu'avec des ennemis, d'autant plus que, je le répète, nous n'avons pas le droit d'intervenir directement.

Le député a soulevé une question très valable, mais son indignation est moins convaincante maintenant qu'il essaie de se lancer dans un jeu politique. Je le répète, des discussions sérieuses sont en cours. Je participerai moi-même à ces discussions lundi et mercredi, et je suis sûr que nous trouverons une solution satisfaisante. Puisque ces poissons sont reconnus comme une ressource gérée par le Canada, la bonne solution ne peut pas consister à révoquer les accords contractuels qui reconnaissent justement cette situation.

#### L'ACCÈS AUX EAUX CANADIENNES

**M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe):** Monsieur le Président, il est incroyable que le ministre des Pêches et des Océans nous ait dit hier qu'il n'avait eu vent de cette affaire que mardi dernier. Nous apprenons maintenant qu'une note diplomatique a été envoyée il y a un mois et qu'il n'en a pas été tenu compte il y a deux semaines. Je ne sais pas si la Chambre est scandalisée aujourd'hui par le manque de crédibilité du ministre, mais celui-ci devrait savoir ce qu'il dit.

D'après le ministre, les stocks de poisson qui sont surexploités se trouvent en dehors de la zone canadienne des 200 milles. Il n'ignore pas que les Espagnols se voient refuser l'accès aux eaux canadiennes depuis six ans parce qu'ils ont surexploité les mêmes stocks. Est-il en train de nous dire que la CEE peut elle aussi avoir maintenant sa part du gâteau? Veut-il dire que la CEE peut se voir attribuer un contingentement à l'intérieur de la zone canadienne tout en surexploitant les stocks situés juste à la limite de celle-ci? C'est une chose que d'essayer de se servir de la reine pour les besoins d'une photo, mais c'en est une toute autre que de trahir les pêcheurs de la région de l'Atlantique afin de ne pas compromettre le Sommet de Bonn. Quelles mesures le ministre va-t-il prendre?

**L'hon. John A. Fraser (ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, le député qui vient de s'exprimer d'un air furieux...

**Une voix:** De fausse indignation!

**M. Fraser:** D'indignation, oui! C'est de l'indignation justifiée, mais il vaudrait mieux que les députés de l'opposition présentent quelque chose de constructif.

Il est bien évident que nous ne résoudrons pas ce problème en décidant unilatéralement de rompre nos relations avec la Communauté économique européenne. Cela ne réglerait absolument rien. En fait, cela serait jouer le jeu des entreprises allemandes qui justement se trouvent à tirer profit de la situation. J'ose espérer que les députés feront preuve de bon sens et nous laisseront régler cette affaire.